

Paris, le 24 mars 2022

Le Say on Climate : un impératif de transparence pour un dialogue constructif

À la veille de la saison des assemblées générales 2022 et dans la continuité de [l'appel du FIR adressé aux entreprises du SBF 120](#) en septembre dernier porté par de plus en plus d'acteurs de l'écosystème financier¹, **plusieurs organisations signent aujourd'hui une tribune** rappelant l'importance pour les entreprises de présenter **des plans climat ambitieux et de consulter leurs actionnaires**, par l'organisation d'un vote annuel en assemblée générale, sur ces plans et leur mise en œuvre.

De manière générale, le FIR rappelle **la nécessité d'un dialogue avec les actionnaires, les partenaires sociaux et l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise** sur leur transition écologique.

Cette tribune appelle également les entreprises à inclure dans leurs « Say on Climate » **un socle minimum d'informations** afin de disposer d'une **vue claire sur la stratégie et les objectifs climatiques des entreprises et d'évaluer le degré d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris**.

Finalement, les signataires de cette tribune invitent donc à la généralisation d'un « Say and do on Climate » des entreprises. Cela passe par une nécessaire réforme du droit des sociétés pour **y institutionnaliser un « Say on Climate » à la française, novateur, exigeant et permettant un dialogue permanent dans le cadre des assemblées générales sur les enjeux climatiques**.

La Tribune :

Enjeux et attentes des investisseurs sur les « Say on Climate »

Le [dernier rapport du GIEC](#) rappelle l'urgence d'agir pour limiter les impacts du réchauffement climatique. En tant qu'investisseurs et actionnaires, nous sommes convaincus de notre rôle et de notre responsabilité à soutenir et accélérer la transition écologique des entreprises dans lesquelles nous investissons vers une trajectoire compatible avec une hausse des températures limitée à 1,5°C.

Les « Say on Climate », un outil clé de dialogue

A la veille de la saison des assemblées générales de 2022 et faisant suite à [l'appel du Forum pour l'investissement responsable](#) (FIR) en 2021 adressé aux grandes entreprises françaises, par la présente déclaration, nous, signataires de cette tribune, voulons rappeler l'importance pour les entreprises de présenter des plans climat ambitieux et de consulter leurs actionnaires, par l'organisation d'un vote en assemblée générale, sur des plans de transition comportant des cibles climatiques précises. Nous concevons ainsi les résolutions « Say on Climate »² comme un mécanisme de bonne gouvernance, qu'il convient de généraliser aux nombreuses entreprises exposées aux enjeux de la transition écologique.

Nous souhaitons déployer notre ambition d'accompagnement de la transition énergétique et répondre aux exigences de transparence et d'engagement auxquelles nous sommes soumis par le biais de la [réglementation finance durable en Europe](#), notamment dans le cadre de [l'article 29](#) de la loi énergie-climat française et de son [décret d'application](#). A cette fin, nous devons disposer d'une vue claire sur la stratégie et les objectifs climatiques de ces sociétés.

¹ Par exemple, France assureurs dans son 3^{ème} livre blanc publié en janvier 2022, le rapport Perrier publié en mars 2022 ou encore l'IGCC dans sa déclaration d'investisseurs « a call for Corporate Net Zero Transition Plans », en juillet 2021

² Le « Say on Climate » consiste ici à faire voter chaque année, de manière consultative, les actionnaires sur la politique climat d'entreprises cotées et sa mise en œuvre

Ces éléments nous sont également nécessaires pour l'évaluation du degré d'alignement de leurs stratégies aux objectifs de l'Accord de Paris.

2022, une année décisive pour les « Say on Climate »

En 2021 les premières résolutions de type « Say on Climate » sont arrivées au BALO³ des assemblées générales, facilitant la possibilité pour les actionnaires de donner leur avis sur les stratégies climatiques des entreprises. Ces résolutions ne nous ont malheureusement pas toujours offert un niveau d'information nous permettant de se forger une opinion quant au niveau d'ambition de ces stratégies. L'année 2022 sera donc un test décisif pour établir la pertinence de ces résolutions.

Une impérative transparence quant au plan climat soumis au vote

Nous appelons donc les entreprises à inclure dans leur résolution « Say on Climate » un socle minimum d'informations nous permettant d'évaluer de manière rigoureuse leur ambition climatique.

Exhaustivité des objectifs : nous demandons la publication d'objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effets de serre concernant l'ensemble des émissions (Scope 1, 2 et 3). Cette divulgation distingue la contribution éventuelle de stratégies de compensation, mentionne les scénarios climatiques de référence utilisés et les hypothèses retenues, précisant notamment le degré d'alignement avec un scénario 1,5°C.

Agenda précis : ces objectifs de réduction des émissions doivent être formulés à court (jusqu'à 2025), moyen (2030) et long-terme (2050 ou avant)

Moyens identifiés et suffisants : les sociétés doivent aussi préciser les leviers qui seront utilisés afin d'atteindre leurs objectifs climatiques. Notamment, il est nécessaire que les sociétés présentent leur plan d'investissements sur 3 à 5 ans et des éléments indicatifs à moyen terme participant de la mise en œuvre de leur stratégie climat avec un niveau de détail suffisant pour apprécier l'alignement de ce plan avec les objectifs qu'elles se sont fixées et avec un scénario de réchauffement limité à 1,5°C.

Pour une initiative législative de « Say on Climate » à la française

Enfin, nous appelons instamment le législateur à réformer le droit des sociétés pour y institutionnaliser un « Say on Climate » à la française, novateur, exigeant et permettant un dialogue permanent entre investisseurs et entreprises sur les enjeux climatiques dans le cadre des assemblées générales.

Les assemblées générales de 2022 nous amèneront à apprécier la qualité des plans climat des entreprises, qu'il s'agisse de résolutions présentées par les directions des sociétés ou à l'initiative des actionnaires. Nous prendrons pleinement notre part à la préparation de ces assemblées générales, afin de permettre à l'ensemble des actionnaires de se prononcer de manière informée sur la stratégie climatique des sociétés investies.

Listes des premiers signataires :

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Alexis Masse, Président du FIR

AMIRAL GESTION

Nicolas Komilikis, Directeur général

³ Bulletin des annonces légales obligatoires

Amundi

Caroline Le Meaux, Responsable de la Recherche ESG, du vote et de l'engagement actionnarial

CANDRIAM

Wim Van Hyfte, Global Head of ESG Investments and Research

CHAHINE CAPITAL

Julien Bernier, Chief Investment Officer

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Isabelle Delattre, Directrice pôle Finance Responsable

DELAY PARTNERS

Olivier Laffitte, Avocat Associé

ECOFI

Cesare Vitali, Responsable ISR

EGAMO

Jérôme Tendeau, Directeur de la Recherche Economique et Durable

ERAFF

Laurent Galzy, CEO

FONDS DE RESERVE POUR LES RETRAITES

Salwa Boussoukaya-Nasr, Directrice Financière

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Aurélie de Barochez, Responsable de l'intégration ESG

GROUPE LA FRANÇAISE

Laurent Jacquier-Laforge, Global Head of Sustainable Investing

HOTTINGUER BANQUE PRIVEE

Gary Herrmann, Président Directeur Général

Lise Moret, Directrice Finance Durable et Investissement à Impact

IRCANTEC

Christophe Lacobbi, Président

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT

Emmanuelle Mourey, Présidente

LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Olivier de Berranger, Directeur de la gestion

MAIF

Carole Zaccheo, Directrice des Investissements et des Placements

MANDARINE GESTION

Joyce Stevenson, Analyste ESG

MEESCHAERT AMILTON ASSET MANAGEMENT

Aurélie Baudhuin, Directrice Générale Déléguée et Directrice de la Recherche ISR

MIROVA

Mathilde Dufour, Head of Sustainability Research

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT

Valentin Pernet, Head of ESG research

OFI ASSET MANAGEMENT

Éric Bertrand, Directeur Général Délégué en charge de gestion

OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Nathalie Pistre, Directrice Recherche et ISR

PHITRUST

Olivier de Guerre, Président

PREFON

Philippe Sebag, Président

PROXINVEST

Loïc Dessaint, Chief Governance Officer

SANSO IS

David Kalfon, Président

SYCOMORE ASSET MANAGEMENT

Emeric Preaubert, Président

TRUSTEAM FINANCE

Claire Berthier, Deputy CEO

UBP ASSET MANAGEMENT

Karine Jesiolowski, Head Responsible Investment

Contact :

Presse : Thien-Minh Polodna

thien-minh.polodna@frenchsif.org

Marie Marchais

marie.marchais@frenchsif.org

Tél : +33 (0)1 40 36 61 58

À propos du FIR

Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Le FIR est un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne et co-organisateur du prix de recherche FIR-PRI. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif.

www.frenchsif.org